Envoyé en préfecture le 06/07/2026
Reçu en préfecture le 06/07/2026
Publié le
ID : 035-213500093-20260629-20260661-DE

Département d'Ille-et-Vilaine
Arrondissement de Saint-Malo
COMMUNE de BAGUER-MORVAN

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 29 JUIN 2026

Le vingt-neuf juin deux mil vingt-six à vingt heures quinze minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Baguer-Morvan, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur le Maire en présence de M. BOURDAIS Olivier, Maire, Mmes COMMEREUC Sylvie, QUEMERAIS Nelly, M. MARTEL-CHEFDOR Thierry, adjoints, MM COUAPEL Jean-Pierre, TEMPIER Philippe, PICHON Pierrick, Mmes JACQUET Marie-Christelle, PEUVREL Sophie, M. AUBERT Nicolas, Mmes MONJARET Valérie, MOUCHOUX Maryline, M. GUYOT Samuel, Mmes MARTIN Maud, JOUAN Léa, M. FLEURY Anthony.

Absents excusés : M. LEBRET Gilles donne pouvoir à Mme QUEMERAIS Nelly, M. POTIER Serge, Mme PILON Virginie
Date de convocation : 23/06/2026
Secrétaire de séance : M. FLEURY Anthony

N° 2026-06-61 : RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE VEOLIA – ASSAINISSEMENT COLLECTIF 2025

Avec la participation de M. Sébastien DOUCE, directeur du contrat Veolia, Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le rapport 2025 du délégataire de l'assainissement collectif.

Ce rapport réalisé par Veolia comprend tous les indicateurs techniques et financiers réglementaires ainsi que les travaux réalisés sur la commune de Baguer-Morvan.

L'intégralité du rapport ayant été transmis au Conseil municipal par voie dématérialisée, Monsieur le Maire en reprend les éléments essentiels :

- 424 abonnés (- 3 abonnés par rapport à 2024) ;
- 34 636 m^3 d'eau traitée ;
- Station conforme ;
- Engagements contractuels réalisés en partie pour le fonctionnement et en totalité pour l'investissement (installation de préleveurs, pose d'une sonde radar, pose de deux vannes entre les saulais) ;
- Attente de la fin des travaux (application des pénalités financières pour favoriser la totalité des raccordements) pour réaliser les inspections télévisées dans d'autres zones du réseau ;
- Présentation du bilan financier.

Concernant le réseau d'eau potable, M. DOUCE explique au Conseil municipal la mise en place du plan ORSEC. Le Syndicat des Eaux de Beaufort a choisi d'installer des réducteurs pour éviter une éventuelle coupure totale du réseau sur les zones non retenues par arrêté préfectoral en cas d'extrême sécheresse.

Le Conseil municipal prend acte du rapport annuel 2025 de Veolia, délégataire pour l'assainissement collectif. Ce rapport est consultable en mairie.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,

Le Maire
Olivier BOURDAIS

Le secrétaire de séance
Anthony FLEURY